

Recherches sociographiques



François DEMERS, *Chroniques impertinentes du 3ème Front commun syndical*

André Turmel

Volume 24, Number 1, 1983

L'entreprise canadienne-française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056027ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056027ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Turmel, A. (1983). Review of [François DEMERS, *Chroniques impertinentes du 3ème Front commun syndical*]. *Recherches sociographiques*, 24(1), 138–139.
<https://doi.org/10.7202/056027ar>

On n'en retrouve aucune trace dans le livre ; tout au cours de cette période, les débats internes sont escamotés.

Voilà comment ce bien beau livre raconte une trop belle histoire.

Louise CORRIVEAU

*Département d'anthropologie et de sociologie,
Collège Édouard-Montpetit, Longueuil.*

François DEMERS, *Chroniques impertinentes du 3^{ème} Front commun syndical*, Montréal, Nouvelle Optique, 1982, 170p.

Certes, voilà un livre courageux. Réfléchir sur le mouvement syndical québécois, et plus particulièrement sur les pratiques syndicales qui sont celles des syndicats regroupés dans le Front commun, sans jamais verser évidemment dans l'antisindicalisme primaire du genre Chambre de commerce, mais encore moins dans l'antisindicalisme plus raffiné du type intellectuel critique : tel s'avère le projet de François Demers. Et l'on peut dire sans ambages que le produit livré, que l'auteur situe lui-même quelque part entre le journalisme et l'analyse, répond amplement à un manque criant de la littérature spécialisée dans le domaine : une réflexion percutante et l'amorce d'une analyse qui ouvre des perspectives sur les relations de travail et les pratiques syndicales dans le secteur public au Québec.

Il faut saluer un événement, ne fut-ce qu'en raison de sa rareté et du caractère délibérément novateur de la démarche qui l'inspire. Trop souvent, en effet, on a assisté à une sorte d'auto-censure des milieux liés au secteur public québécois quant à l'analyse des pratiques syndicales qui y prennent forme et qui s'y développent. Combien de fois n'a-t-on pas entendu l'argument selon lequel un tel exercice devait être tu au nom du fait qu'il ne fallait pas fournir d'armes à l'antisindicalisme, à l'État-patron ou encore au péquisme abhorré ? Les enjeux exigeaient, paraît-il, qu'on se taise. Et les enjeux étaient, dans ce cas-ci, les négociations du quatrième Front commun qui s'amorçaient fin 1982 dans le contexte que l'on sait. Or l'analyse des phénomènes sociaux ne saurait être réduite de quelque manière sous couvert d'impératifs politiques, peu importe ce que ceux-ci peuvent être par ailleurs ; et ceci pour clouer le rivet à toutes les formes de stalinisme qui réapparaissent toujours ici et là et pour que l'analyse ne se dégrade pas irrémédiablement en tactique politique. Le livre de François Demers arrive à point pour rappeler que, malgré et au-delà des enjeux, il existe des choses qu'on ne peut plus taire au sujet de ces pratiques syndicales. Et qu'il est temps d'en amorcer une analyse sans concessions et d'en dégager des perspectives qui puissent avoir des retombées pratiques quelconques.

Quelles sont donc ces choses sur lesquelles le livre de Demers se penche à partir de son expérience de responsable de l'information pour les syndicats du secteur public affiliés à la C.S.N. lors des négociations du troisième Front commun intersyndical ? Ce qui est en cause dans ce grand rituel de confrontation sociale auquel les Québécois sont désormais conviés à tous les trois ans tient notamment à ceci. Au sein même des revendications égalitaires qui ont constitué le pivot de la démarche syndicale du Front commun (réduction des échelles et donc de la hiérarchie salariale, augmentation des salaires les plus bas, revendications féminines, etc.) prend forme et s'inscrit en filigrane une insurmontable contradiction : celle qu'on retrouve entre une pratique syndicale globalement progressiste, voire socialiste, et des rapports sociaux, donc des revendications de travail, marqués au coin du corporatisme, sinon du professionnalisme. Mais entendons-nous sur les termes, d'abord. Est corporatiste toute revendication catégorielle qui tend à privilégier un groupe de travailleurs au détriment d'un autre et donc à accentuer la division du travail. Quant au professionnalisme, il consiste dans le fait que l'exercice d'une qualification de travail devienne le

fondement d'un statut social spécial; en conséquence, celui qui la possède en refuse la reconnaissance à tous ceux qui ne réunissent pas les conditions — scolaires et autres — qui en institutionnalisent l'exercice.

À cet égard, les exemples qu'avance François Demers sont tout à fait probants. Les conflits de juridiction qui percent, par exemple, à travers les revendications des infirmières et des assistantes-infirmières, ou encore des travailleurs sociaux et des aides-sociaux, donnent lieu aux plus savantes des valse-hésitations pour être finalement camouflés et devenir de véritables tabous. Plus généralement, on constate que la Fédération des affaires sociales (C.S.N.), le plus important regroupement de syndiqués du secteur public, ne s'est jamais véritablement attaquée et n'a même jamais tenté de poser sur la place publique le problème de l'extraordinaire hiérarchisation des qualifications de travail dans le domaine de la santé et du fonctionnement industriel de l'usine hospitalière. Le livre de Demers fourmille d'exemples de ce type. Il faut voir les contorsions auxquelles les hautes instances du Front commun ont dû recourir pour parvenir à arc-bouter les revendications des hauts salariés (les enseignants-C.E.Q.) avec celles des bas salariés (les manœuvres et le personnel d'entretien); ou encore la manière dont sont traitées les revendications spécifiques des travailleurs féminins, qui occupent le plus souvent les emplois subalternes les plus mal rémunérés. Le discours égalitaire et généreux du Front commun participe le plus souvent du colmatage des brèches laissées par des antagonismes pour le moins contradictoires.

Demers termine sa réflexion sur la constatation suivante: « À l'occasion des négociations 1979-1980. Les syndiqués du public et du para-public ont pris conscience avec angoisse, sous le regard des autres, d'avoir atteint, en dix ans de combats, le milieu de l'échelle, d'être désormais suspendus quelque part entre la masse de ceux qui piétinent en bas et les sommets peu peuplés. » (P. 148.) Ce qui lui permet de soulever la question des appuis extérieurs et de la recherche d'une communauté d'intérêts plus large. Cela demeure plus problématique que jamais. Les chômeurs, assistés sociaux, travailleurs non syndiqués procèdent d'une tout autre pratique sociale que celle de gens qui, pour une majorité d'entre eux, possèdent la sécurité d'emploi à vie, des pensions indexées, etc. Communautés d'intérêts? Ça reste à voir. Et de près.

André TURMEL

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Maurice BOISVERT (et le groupe d'étude de travail des H.E.C.), *La qualité de la vie au travail*, Montréal, Agence d'Arc, 1980, 461p.

Le patron vise le maximum de profit tandis que les ouvriers, par leurs syndicats, tentent d'obtenir les meilleurs salaires et avantages sociaux possibles. Le code du travail, par l'intermédiaire de l'État, structure l'affrontement, les négociations et les compromis entre les deux protagonistes.

Les changements technologiques et l'organisation du travail, les moyens de soutenir une plus grande productivité aux travailleurs, constituent habituellement la chasse gardée du patronat, les droits de gérance. La plupart des entreprises reposent sur la discipline stricte imposée aux ouvriers par un corps de contremaîtres: l'usine s'organise comme un baigne mitigé, se structure selon les principes hiérarchiques et autoritaires de l'armée. Évidemment, les ouvriers se rebellent contre cette domination et cette oppression, soit collectivement par des luttes syndicales, soit individuellement par l'absentéisme, le *turn over*, le sabotage conscient ou inconscient de la production. Des socio-psychologues ont imaginé diverses mesures pour stimuler l'intérêt au travail et pour en réduire la monotonie: enrichissement, élargissement ou rotation des tâches, groupes autonomes de travail, qualité de l'environnement, participation aux décisions ou aux bénéfices, etc. Le patronat n'adhère